

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 07 OCT. 1988

N° 2987/15.08.01

Monsieur le Préfet de Préfecture
GISENYI.-

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre n° 322/04.09.M/4 du 29/8/1988 pour porter à votre connaissance que j'apprécie fort votre initiative et vous en exprime mes sincères félicitations.

Cependant, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif ne pourra contribuer à cette opération qu'à concurrence de CINQUANTE MILLE FRANCS RWANDAIS (50.000 FRs), ce qui peut être vous obligera de diminuer l'effectif des officiels.

Vous voudrez bien venir retirer cette somme à la Direction Générale des Sports et Loisirs.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col B.P.-

BAGAMBIKI Zéphyrin
Secrétaire Général



DIRSPORTS → Ministre

Pour promouvoir l'Athlétisme, le Préfet de CIRENYI organise une compétition de cette discipline à l'échelon communal ayant un but d'atteindre le niveau Préfectoral.

Cet acte est important et mérite un soutien tant moral que financier.

Pour le niveau préfectoral, il y a lieu d'atténuer l'opération pour ne pas encourir beaucoup de dépenses car cela reviendrait à 49.508 FRS au lieu de 109.693 FRS.

Tableau illustratif. Athlètes et officiels.

Accession
50.000
50

- * Femmes: 13 x 1 / communes x 12 communes = 156 Athlètes.
- * Hommes: 15 x 1 / commune x 12 - " = 180 "

- * Officiels
 - secrétariat: 4 personnes
 - chronométreurs: 4 "
 - starter: 1 "
 - officiels de lancer: 2 "
 - " de saut: 2 "

Vu

130 officiels.

Total: 349 personnes.

Vu
26.9.88

Prévision & rafraichissement.

- * 3 Fanta / Athlètes: → 1008 Fanta pour 336 Athlètes.
- * 2 bières / officiels → 26 bouteilles pour 13 officiels.
- ↳ 43 caisses de Fanta x 570 FRS = 24.510 FRS
- ↳ 2 caisses de primus x 850 FRS = 1.700 FRS.

→

$$: 349 \text{ pains} \times 60 \text{ FRS} = 20.940 \text{ FRS.}$$

$$* \text{Totaux: } 24.570 \text{ FRS} + 1.700 \text{ FRS} + 20.940 \text{ FRS} = \underline{\underline{47.150 \text{ FRS.}}}$$

$$* \text{Imprimés: } 5\% \quad \frac{47.150 \text{ FRS} \times 5}{100} = 2.358 \text{ FRS.}$$

$$\text{TOTAL} \quad 47.150 \text{ FRS} + 2.358 \text{ FRS} = \underline{\underline{49.508 \text{ FRS}}}$$

Morababizi Protas

on peut toucher ~~le~~ le 23.9.88.

sur le compte Promotion
des sports.

26.9.88

Gisenyi, le 29/08/1988

N° .322../04.09.01/4

DCSL/21.9.88

A traiter par	
Date entrée:	21/9/88
N° Classement:	2596/17-88

Di sports
22/9/88

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif

K I G A L I

Objet : Demande d'une contribution pour
l'organisation des compétitions
d'athlétisme à GISENYI

P. tair
avis
27.9.88

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions du soutien incessant que
votre Département réserve à notre Préfecture pour le développement du domaine
sportif qu'est l'ATHLETISME. C'est devenu une tradition, chaque année nous orga-
nisons une compétition intercommunale d'Athlétisme au chef-lieu de la Préfecture
et nous sommes très motivés car c'est dans les communes que nous identifions les
meilleurs athlètes de calibre national pouvant représenter le Pays à l'extérieur.

Cette année, les compétitions ont déjà commencé
au niveau communal, surtout à l'occasion du IIème Festival de la Jeunesse et
Semaine Nationale de la Population. Nous comptons organiser les éliminatoires au
niveau des Sous-Préfectures avant de réaliser les compétitions au niveau de la
Préfecture.

Pour la réalisation de ces compétitions à la
Préfecture, qui durera une journée, j'ai l'honneur de vous solliciter un coup de
main de 109.693 FRWS pour des frais y relatifs, surtout le rafraichissement des
Athlètes et Officiels, dont les détails des dépenses figurent en annexe de la
présente.

Je vous remercie.

Copie pour Information :

- Monsieur l'Encadreur Préfectoral de
la Jeunesse et des Coopératives
G I S E N Y I

Le Préfet de Préfecture Gisenyi
NSHINGURUZI François.-



